



# CODE DE CONDUITE



**SCANIA**



# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Avant-propos</b>	<b>4</b>
Comité exécutif de Scania	5
<b>2. The Scania Way</b>	<b>6</b>
<b>3. Notre responsabilité quant à la conformité</b>	<b>9</b>
<b>4. Notre responsabilité en tant que membre de la société</b>	<b>11</b>
Droits de l'homme	12
Égalité d'opportunité et égalité de traitement	14
Conformité des produits et sécurité des produits	16
Protection environnementale	18
Dons, sponsoring et charité	20
Communication et marketing	22
Lobbying politique	24
<b>5. Notre responsabilité en tant que partenaire commercial</b>	<b>27</b>
Conflits d'intérêt	28
Cadeaux et invitations	30
Interdiction de corruption	32
Transactions avec les agents publics et les personnes occupant des fonctions politiques	34
Intermédiaires de vente	36
Interdiction de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme	38
Comptabilité et informations financières	40
Taxes et droits de douane	42
Concurrence libre et loyale	44
Approvisionnement	46
Contrôle des exportations	48
Interdiction des délits d'initié	50
<b>6. Notre responsabilité au travail</b>	<b>53</b>
Santé et sécurité au travail	54
Protection des données	56
Sécurité et protection des informations, savoir-faire et propriété intellectuelle	58
Sécurité informatique	60
Gestion des actifs de l'entreprise	62
<b>7. Support</b>	<b>65</b>
Auto-test d'aide à la décision	66

# 1. AVANT-PROPOS

## Chers collègues,

Le succès de Scania se base sur nos valeurs fondamentales et notre système de gestion fondé sur nos principes essentiels, en particulier notre engagement pour l'amélioration continue. Il s'agit de la base de notre culture d'entreprise unique, qui nous procure une position solide de leadership dans un monde dépendant de plus en plus de systèmes de transport sûrs, durable et efficaces. Nous appelons cela « The Scania Way ».

La direction stratégique de Scania vise à mener la transition vers un système de transport durable, pour créer un monde meilleur pour les entreprises, la société et l'environnement en matière de mobilité. Même si notre contribution envers la société se fonde essentiellement sur la transformation du système de transport, notre responsabilité ne s'arrête pas là. Pour Scania, le développement durable dépend également de la façon dont nous menons nos activités ; il faut faire preuve de responsabilité et apporter un niveau supérieur de qualité à nos relations tout au long de notre chaîne de valeur. Plus nous nous internationalisons, plus il est important de bien garder à l'esprit les notions de confiance, transparence et éthique.

Chez Scania nous nous efforçons toujours d'agir comme il se doit et correctement. Nous agissons conformément à notre culture, à nos valeurs fondamentales et respectons toutes les lois et obligations. Associé à nos valeurs fondamentales et nos principes de leadership, ce Code de conduite marque le cadre dans lequel nous agissons.

Ce document contient les principes essentiels que nous devons tous respecter : le Comité exécutif, tout comme les cadres et chacun des employés. Le Code de conduite nous sert de référence dans nos activités quotidiennes, il nous dicte les règles à respecter et nous décrit comment gérer les situations difficiles.

Nous vous encourageons vivement à lire attentivement le contenu de ce document et de discuter des exemples avec vos collègues. En adoptant ce Code de conduite, Scania pourra maintenir sa condition actuelle d'entreprise puissante et transparente.

Si vous avez des questions ou des doutes, n'hésitez pas à contacter les personnes énumérées au chapitre 7.

# COMITÉ EXÉCUTIF DE SCANIA



*Henrik Henriksson*  
Membre du Conseil  
d'administration. Président-  
directeur général.



*Johan Haeggman*  
Vice-président exécutif,  
Directeur financier (CFO).



*Kent Conradson*  
Vice-président exécutif,  
Directeur des Ressources  
humaines.



*Mathias Carlbaum*  
Vice-président exécutif,  
Directeur des Opérations  
commerciales.



*Claes Erixon*  
Vice-président exécutif,  
Directeur de Recherche  
et développement.



*Christian Levin*  
Vice-président exécutif,  
Directeur des Ventes  
et marketing.



*Anders Williamsson*  
Vice-président exécutif,  
Directeur des Achats.



*Ruthger de Vries*  
Vice-président exécutif,  
Directeur de Production  
et logistique.

## 2. THE SCANIA WAY

### Valeurs fondamentales

Les valeurs Scania forment la base de tout ce que nous faisons à Scania. Nos valeurs fondamentales sont depuis des générations fermement ancrées et intégrées dans les activités Scania. Elles reflètent et incarnent notre pensée, notre façon de travailler et de communiquer les uns avec les autres et avec ceux que nous rencontrons en dehors de l'entreprise – clients, fournisseurs, partenaires et la société en général.

Ces valeurs guident nos actions, nous aident à créer de la valeur pour les parties prenantes de l'entreprise dans le but, en définitive, d'être un leader dans la transition vers un système de transport durable.

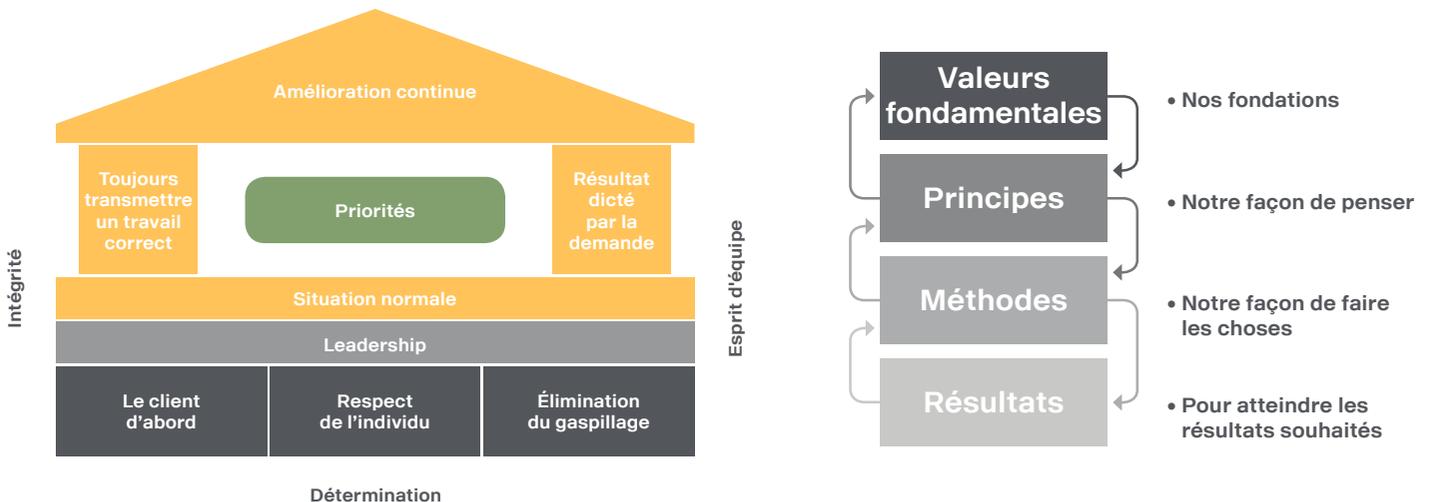
Nos valeurs fondamentales feront toujours partie intégrante du mode de gestion de notre entreprise.

### Notre façon de travailler

Pour nous aider dans nos activités quotidiennes nous nous appuyons sur ce mode de fonctionnement combiné à notre modèle de pensée. Sur la base de ces valeurs fondamentales, chaque partie de l'entreprise se concentre sur l'établissement et l'amélioration des principes - une façon de penser commune.

Ceux-ci doivent être soutenus par des méthodes - une façon de travailler commune. Les résultats sont mesurés et s'ils ne répondent pas aux attentes, chaque méthode est examinée et, si besoin, développée davantage. Cette philosophie, qui peut être illustrée par le concept de la Maison Scania, permet d'atteindre un haut niveau de qualité, une précision de livraison et une efficacité dans la réalisation de notre travail quotidien.

### Leader en transport durable



Basés sur les valeurs fondamentales et les principes majeurs, nos modes de gestion forment, avec le modèle de pensée, la base de notre culture d'entreprise. C'est « The Scania Way ».

## Valeurs fondamentales



### Le client d'abord

La réussite de nos clients est garante de notre propre réussite. Notre connaissance de leur métier nous permet de leur proposer des solutions sur mesure, gages de succès dans un système de transport durable. Les activités et la rentabilité du client sont au cœur de notre chaîne de valeur : de la R&D, l'approvisionnement et la production à la vente, la livraison et le financement des véhicules, moteurs et services.



### Détermination

Nous nous engageons jusqu'au bout et nous sommes motivés pour nous élever bien au-delà de la barre fixée. Nous avons à cœur de relever les défis en proposant des solutions novatrices et nous tirons toujours les leçons de nos expériences. Être attentif aux détails tout en ne perdant pas de vue le contexte général est générateur de valeur ajoutée pour nous et pour nos clients.



### Respect de l'individu

Nous considérons les autres de la manière dont nous souhaitons être nous-mêmes considérés. Nous écoutons et nous comprenons. Des conducteurs de nos véhicules à tous nos collaborateurs en passant par la société civile dans son ensemble, l'individu est au cœur de toutes nos actions. Nous cherchons à appréhender les connaissances, l'expérience et les ambitions de chaque individu pour améliorer constamment nos actions et nos méthodes.



### Esprit d'équipe

Pour être le numéro un de notre secteur, nous unissons nos forces et collaborons ouvertement par-delà les frontières en tendant vers un objectif commun. Différences et diversité sont pour nous des opportunités et nous nous encourageons mutuellement à nous améliorer. La notion partagée d'un cap crée une dynamique collective et un sentiment d'appartenance.



### Élimination du gaspillage

En nous concentrant principalement sur l'amélioration continue dans toute notre organisation, nous garantissons un résultat sûr et de qualité dans tous les domaines. Toute déviation par rapport aux objectifs et aux normes nous permet d'identifier et d'éliminer le gaspillage. Dans tout ce que nous entreprenons, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise, nous nous efforçons d'optimiser l'efficacité de notre flux et de nos ressources tout en réduisant au minimum notre empreinte environnementale.



### Intégrité

Nous sommes conscients que nous avons une responsabilité sociale et sociétale, et nous nous efforçons toujours d'agir comme il se doit et correctement. Nous agissons conformément à notre culture, à nos valeurs fondamentales et à nos principes. Nous respectons toutes les lois et obligations. La confiance est à la base des relations tissées avec les clients, les partenaires commerciaux et la société civile dans son ensemble ; c'est l'un de nos atouts les plus importants. Nous tenons toujours nos promesses et sommes responsables de nos actes.



# 3. NOTRE RESPONSABILITÉ QUANT À LA CONFORMITÉ

Pour le succès de notre entreprise, il est crucial que tous les employés (des membres du Conseil d'administration et cadres à chaque membre d'équipe) agissent avec honnêteté et intégrité ainsi que de manière éthique. Cela signifie également que tous nos rapports et communications internes et externes doivent contenir des informations véridiques, complètes et actuelles.

Nous partageons tous le même objectif d'assumer notre responsabilité envers notre entreprise et de protéger la réputation de notre marque. Le développement demande de nous d'avoir conscience de notre responsabilité quant à l'impact économique, social et écologique de nos actions. Cette conduite implique également que nous respectons tous les règles en vigueur au sein de l'entreprise, en tout lieu et en tout temps. Les membres du Conseil et les cadres doivent assumer une responsabilité particulière dans ce contexte : ils incarnent des modèles de comportement et doivent prévenir les déviances au sein de l'entreprise, protéger leurs employés et agir eux-mêmes avec intégrité, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise.

Ce Code de conduite nous aide en signalant les domaines potentiels de risque et de conflit, en expliquant leur importance pour notre entreprise et en les illustrant à l'aide d'études de cas.

Les informations contenues dans ce Code de Conduite sont divisées en trois sections :

- Notre responsabilité en tant que membre de la société
- Notre responsabilité en tant que partenaire commercial
- Notre responsabilité au travail.

Le Code de conduite sert de référence dans nos activités de tous les jours. D'autres recommandations et dispositions viennent le compléter dans les contrats de travail. Bien entendu, il est inutile de préciser que nous respectons tous les lois nationales et internationales. Cela signifie également que nous ne participons jamais aux activités impliquant la fraude, le détournement de fonds, l'extorsion, le vol, les abus de biens sociaux ou autres dommages aux biens de nos clients ou de tiers.

Le non-respect du Code de conduite peut entraîner des dommages considérables, non seulement pour notre entreprise, mais aussi pour nous en tant qu'employés ainsi que pour nos partenaires commerciaux et d'autres parties prenantes. C'est pourquoi nous devons tous nous soumettre au Code de conduite, que nous soyons membre d'équipe, cadre ou membre du Conseil. Nous ne tolérons aucune violation du Code de conduite. Toute personne violant le Code de conduite doit s'attendre à des conséquences, qui selon la gravité des faits, peuvent s'échelonner des actions en justice selon le droit du travail aux réclamations en dommages-intérêts soumises au droit civil, et peuvent même aller jusqu'aux sanctions soumises au droit pénal.

Pour éviter ce genre de situation, nous devons tous prendre connaissance de ce Code de conduite, l'intégrer à nos comportements et le garder à l'esprit pour prendre des décisions. En cas de doute, nous demandons conseil.



## **4. NOTRE RESPONSABILITÉ EN TANT QUE MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ**

Notre responsabilité sociale veut que nous respections naturellement la loi. Nous avons l'obligation de respecter la loi qui nous régit dans toutes les décisions professionnelles que nous prenons.

Tous les employés du groupe Scania doivent avoir conscience de notre responsabilité sociale, en particulier en ce qui concerne le bien-être des individus et l'environnement, et s'assurer que notre entreprise contribue au développement durable.

La responsabilité de Scania en tant que membre de la société donne lieu aux principes suivants :

# DROITS DE L'HOMME

## Contexte

La Déclaration des droits de l'homme adoptée par les Nations unies et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales décrivent ce qui est exigé et attendu de la communauté internationale en ce qui concerne le respect des droits de l'homme.

## Principe d'entreprise

Nous respectons et mettons en œuvre toutes les réglementations en vigueur pour protéger les droits de l'homme et de l'enfant (ci-après les « droits de l'homme ») en tant qu'exigence fondamentale et générale partout dans le monde. Nous rejetons le travail des enfants et le travail forcé ou obligatoire ainsi que l'esclavage moderne et la traite des personnes. Ce principe s'applique à la coopération au sein de notre entreprise, mais aussi, bien entendu, au comportement envers nos partenaires commerciaux et leur propre conduite.

## Ma contribution

En tant qu'employé, je peux aussi contribuer au respect des droits de l'homme. Les droits de l'homme sont pour moi une référence fondamentale et je reste vigilant contre les violations des droits de l'homme autour de moi.

Si j'ai des problèmes au sujet du respect des droits de l'homme dans mon entourage professionnel, je tâche de les prévenir et/ou de les faire cesser. J'informe mon responsable ou préviens une des personnes de contact énumérées au chapitre 7.

## Exemple

*Vous avez la responsabilité d'acheter des produits spécifiques. Vous apprenez qu'un fournisseur avec qui vous travaillez exploite des enfants dans son processus de production ou que ses employés sont obligés de travailler dans des conditions inhumaines (par ex. exposés à des risques pour la santé).*

*Effectuez les démarches nécessaires et informez votre responsable ainsi que les unités responsables du développement durable dans les relations avec les fournisseurs. Notre entreprise devra examiner de plus près les relations commerciales entretenues avec ce partenaire et, en cas de besoin, les rompre.*



# ÉGALITÉ D'OPPORTUNITÉ ET ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

## Contexte

L'égalité d'opportunité et l'égalité de traitement sont les piliers d'une approche juste, impartiale et ouverte. Scania encourage la coopération respectueuse dans un esprit de partenariat, diversité et tolérance. De cette manière, nous atteignons un niveau maximum de productivité, de capacité concurrentielle et innovante, de créativité et d'efficacité.

## Principe d'entreprise

Nous offrons l'égalité d'opportunité à tout le monde.

Nous ne discriminons pas et ne tolérons aucune discrimination basée sur l'origine ethnique ou nationale, le sexe, la religion, les points de vue, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle, la couleur de peau, les opinions politiques, le milieu social ou toutes autres caractéristiques protégées par la loi. Nous favorisons la diversité, encourageons activement l'inclusion et créons un environnement qui entretient l'individualité de chaque employé dans l'intérêt de l'entreprise.

Par question de principes, nos employés sont choisis, embauchés et soutenus selon leurs qualifications et compétences.

## Ma contribution

Je respecte les principes d'égalité d'opportunité et égalité de traitement, et encourage les personnes de mon entourage à en faire de même.

Si j'observe un comportement contrevenant à ces principes d'égalité d'opportunité et égalité de traitement (favoritisme, harcèlement ou mobbing), je fais prendre conscience aux personnes impliquées de leur comportement inapproprié. Si je n'ai pas les moyens d'influencer la situation directement, j'avertis mon responsable de l'incident ou joins une des personnes de contact énumérées au chapitre 7.

## Exemple

*Un collègue, qui est aussi votre ami, vous apprend qu'un candidat postulant pour son département a été rejeté en raison de sa couleur de peau, alors qu'il était idéal pour le poste à pourvoir.*

*Aidez à tirer la situation au clair en le signalant à votre responsable et/ou à la personne des Ressources humaines correspondante, afin de prendre les mesures appropriées.*



# CONFORMITÉ DES PRODUITS ET SÉCURITÉ DES PRODUITS

## Contexte

Un nombre incalculable de personnes sont en contact avec nos produits et nos services chaque jour. Scania a la responsabilité de prévenir, dans la mesure du possible, tous les risques, effets négatifs et dangers pour la santé, la sécurité et l'environnement, ainsi que pour les biens de nos clients ou de tiers, pouvant survenir lors de la manipulation et l'utilisation de ces produits et services.

## Principe d'entreprise

Pour cette raison, nous avons bien entendu le devoir mais aussi la mission de respecter les lois et les réglementations, ainsi que les normes internes relatives à nos produits. Nos produits sont à la pointe du progrès et sont mis au point conformément aux exigences légales. Cet aspect est contrôlé de manière continue et systématique à travers des processus et des structures établis, ainsi que par une surveillance des produits dans des conditions réelles. Nous ne faisons aucun compromis de ce côté. Nous nous assurons de pouvoir prendre des mesures adéquates dans des délais raisonnables en cas de divergences.

## Ma contribution

Si je remarque ou pense que nos produits peuvent présenter une menace ou que les réglementations ne sont pas respectées, j'agis. Je le signale à mon responsable et aux personnes de contact correspondantes dans l'entreprise, notamment le responsable de la sécurité des produits.

## Exemple

*Un client vous signale un problème technique sur un véhicule. Vous ne savez pas s'il s'agit d'une erreur de la part du client lors de l'utilisation du produit et vous ne pouvez pas non plus exclure complètement un défaut de fabrication ou de construction.*

*Éclaircissez la question. Il est essentiel de s'assurer que notre entreprise résolve les problèmes dont elle est responsable. Même les erreurs d'utilisation des clients peuvent nécessiter une réaction de l'entreprise (par ex. en modifiant les consignes d'utilisation ou la formation des utilisateurs).*



Íoimael Gavidía

SCANIA

# PROTECTION ENVIRONNEMENTALE

## Contexte

Scania développe, produit et distribue des véhicules, des services et des solutions de mobilité partout dans le monde. La vision de Scania est d'être le plus grand fournisseur mondial de solutions durables pour le transport. En s'attachant à cette vision, l'entreprise a conscience de sa responsabilité particulière envers l'environnement.

## Principe d'entreprise

En tant qu'entreprise commerciale, nous avons la responsabilité de la compatibilité environnementale et de la durabilité de nos produits, nos sites et nos services. Nous nous axons sur les technologies respectueuses de l'environnement, de pointe et efficaces, que nous mettons en œuvre tout au long du cycle de vie de nos produits. Dès les premières phases de développement et production, nous veillons à gérer les ressources naturelles avec précaution et à réduire constamment l'impact environnemental afin de respecter les lois et réglementations relatives à la protection de l'environnement.

De plus, nous revoyons sans cesse la compatibilité environnementale des produits et processus de fabrication, pour les optimiser lorsque cela s'avère nécessaire.

Nous sommes un membre responsable de la société et un partenaire politique. Nous cherchons à établir le dialogue avec ces acteurs sur de futurs concepts de mobilité et sur la mise en forme d'un développement durable du point de vue écologique.

## Ma contribution

Au travail, je garde la protection environnementale à l'esprit et utilise les ressources et l'énergie de manière économe et efficace. Je m'assure que mes activités aient le minimum d'impact possible sur l'environnement et qu'elles sont conformes aux lois et réglementations en vigueur pour la protection environnementale.

## Exemple

*Vous remarquez qu'un réservoir fuit et que des quantités importantes de produits chimiques s'infiltrent dans le sol.*

*N'attendez pas que quelqu'un d'autre signale la fuite. Informez immédiatement un des employés responsables et attirez l'attention sur le problème.*



preem  
cafe

Wireless fast charging electric hybrid

SCANIA

YBH 872

Partnership for a sustainable society

# DONS, SPONSORING ET CHARITÉ

## Contexte

Scania réalise des dons (contributions volontaires sans attente de rétribution en retour) et des subventions par sponsoring (contributions basées sur une rétribution accordée par contrat) afin de générer un impact positif quant à notre réputation et notre perception publique. Afin d'éviter les conflits d'intérêt et de garantir une conduite standard au sein de l'entreprise, les dons et les mesures de sponsoring ne sont autorisés que dans le contexte du cadre légal respectif et conformément aux règles internes au groupe Scania en vigueur.

## Principe d'entreprise

Scania entreprend des mesures de sponsoring et la réalisation de dons en soutien à la science et à la recherche, à l'éducation, aux œuvres de bienfaisance, au sport et à la culture. Nous remettons des dons uniquement aux organismes à but non lucratif reconnus ou aux organismes autorisés par des lois spéciales à accepter les dons.

La remise de dons et les mesures de sponsoring ne sont autorisées que conformément à un processus d'approbation transparent.

## Ma contribution

Si je pense qu'une mesure de sponsoring peut en valoir la peine, je prends contact avec les personnes occupant les fonctions appropriées au sein de l'entreprise (par ex. Conformité, Communications, Affaires publiques et Marketing).

La remise de dons doit être transparente : l'objectif, le destinataire des dons et le reçu des dons délivré par le destinataire doivent être documentés et vérifiables. Je respecte les processus internes et ne prend aucune initiative de don pouvant porter préjudice à la réputation de notre entreprise.

## Exemple

*Un homme politique local s'adresse à vous, employé exemplaire de Scania, pour vous demander que Scania lui verse des dons en liquide dans le cadre de sa campagne électorale.*

*Rejetez la demande. Les dons ne peuvent être remis qu'après avoir été soumis au processus d'approbation obligatoire. Dans ce cas concret, les dons ne peuvent pas être approuvés car les règles internes de Scania interdisent les avantages à caractère politique, tels que les dons aux partis politiques, aux institutions affiliées à des partis et aux hommes politiques.*



# COMMUNICATION ET MARKETING

## Contexte

Scania pense qu'il est important de communiquer de manière claire et ouverte avec les employés, les partenaires commerciaux, les actionnaires, les investisseurs, les médias et les autres parties prenantes, par des moyens honnêtes et légaux. Tous nos employés ont la responsabilité de respecter les règles de communication internes pour nous assurer de projeter une image unifiée et cohérente de Scania. Tous nos employés reconnaissent les réussites des personnes avec lesquelles ils collaborent et respectent leur réputation aussi bien professionnelle que personnelle.

## Principe d'entreprise

Nous veillons à ce que notre communication soit claire et cohérente afin de préserver la confiance des clients, investisseurs et autres parties prenantes. Avant de s'engager et d'exécuter des mesures prévues de communication ou de marketing, celles-ci doivent d'abord être coordonnées avec le responsable des Communications ou du Marketing.

## Ma contribution

Je ne divulgue aucune déclaration publique pour mon entreprise et transmets toutes les demandes au responsable des Communications. Si je fais des commentaires au cours d'événements publics, commerciaux ou culturels, ou sur Internet, j'indique clairement qu'ils n'engagent que mon avis personnel. Je consulte les recommandations de Scania quant aux réseaux sociaux pour obtenir des conseils en vue d'adopter une conduite adéquate sur ce type de réseaux.

## Exemple

*Vous lisez un commentaire sur Internet de quelqu'un qui critique les méthodes de production en Asie, mais les points soulevés n'ont aucun fondement.*

*Même si vous avez la tentation de corriger immédiatement la fausse déclaration, contactez d'abord la personne chargée de gérer ces situations, car sa fonction lui octroie les moyens de répondre de manière appropriée et en détail à ce genre de critique.*



# LOBBYING POLITIQUE

## Contexte

La politique et les législations exercent une influence sur le système économique quant aux processus commerciaux. À travers sa participation aux échanges commerciaux, Scania a aussi un impact sur la société et peut promouvoir particulièrement ses intérêts lors des processus de prise de décision, par exemple pour les projets de législation, grâce au lobbying politique.

## Principe d'entreprise

Nous menons un lobbying politique centralisé et en conformité avec les principes d'ouverture, de reddition de compte et de responsabilité. Bien entendu, notre interaction avec les partis politiques et groupes d'intérêts se base sur le principe de neutralité. Il est interdit d'influencer les responsables politiques et le gouvernement de manière malhonnête.

## Ma contribution

Je ne tente pas d'intervenir dans les décisions politiques au nom de l'entreprise si je n'ai pas l'autorisation de le faire. Si j'en ai l'autorisation, je respecte les règles internes correspondantes dans l'accomplissement de mes fonctions.

## Exemple

*Une de vos connaissances est membre du parlement. Vous savez qu'une proposition de loi importante pour Scania est en train d'être examinée au parlement et vous songez à contacter votre connaissance pour lui expliquer les intérêts du Groupe par rapport à cette proposition.*

*N'abordez pas le sujet avec cette personne. Le lobbying politique dans l'entreprise est coordonné exclusivement de manière centralisée et mené de manière ouverte et transparente. Le point de contact adéquat pour ces mesures de lobbying est représenté par la fonction du responsable des Affaires publiques.*





# 5. NOTRE RESPONSABILITÉ EN TANT QUE PARTENAIRE COMMERCIAL

L'intégrité, la transparence et l'équité sont des facteurs essentiels pour l'établissement de la crédibilité et la confiance dans les pratiques commerciales. Pour cette raison, Scania attache beaucoup d'importance à appliquer systématiquement son cadre légal, ses règles internes au groupe et ses valeurs d'entreprise, ainsi qu'à les communiquer clairement.

Cela englobe également la distribution de nos produits et services exclusivement à travers nos partenaires de distribution agréés.

La responsabilité de Scania en tant que partenaire commercial donne lieu aux principes suivants :

# CONFLITS D'INTÉRÊT

## Contexte

Il existe un conflit d'intérêt potentiel lorsque les intérêts privés d'un employé Scania vont ou peuvent aller à l'encontre des intérêts de Scania. Ce type de conflit d'intérêt peut survenir en particulier dans les emplois secondaires. Le fait qu'un employé fasse passer ses intérêts personnels avant ceux de l'entreprise peut porter préjudice à Scania.

## Principe d'entreprise

Nous respectons les intérêts personnels et les vies privées de nos collègues. Toutefois, il est important pour nous d'éviter les conflits entre les intérêts privés et les intérêts professionnels, voire les éliminer avant même qu'ils ne surviennent. Toutes nos décisions se basent exclusivement sur des critères objectifs et nous ne nous laissons pas influencer par nos intérêts ou nos rapports personnels.

## Ma contribution

J'évite les conflits d'intérêt avant même qu'ils n'apparaissent et signale tout conflit présumé ou réel à mon responsable. En cas de besoin, j'en informe également la personne correspondante des Ressources humaines. Nous recherchons ensemble une solution ne faisant pas de tort aux intérêts de l'entreprise.

## Exemple

*Votre responsable vous demande d'examiner les offres de différents fournisseurs de composants en plastique. Vous découvrez qu'une des meilleures offres provient de l'entreprise d'un bon ami. Que faites-vous ?*

*Informez votre responsable de la situation et révélez le conflit d'intérêt potentiel. Mettez-vous d'accord avec votre responsable sur les étapes à suivre. En cas de questions ou de doutes, contactez la personne chargée de la Conformité.*



# CADEAUX ET INVITATIONS

## Contexte

Les avantages sous forme de cadeaux et invitations sont fréquents dans les relations commerciales. Ces avantages ne sont pas source d'inquiétude tant qu'ils restent dans les limites du raisonnable et ne contreviennent pas aux règles internes et aux lois. Toutefois, si ces avantages dépassent les limites du raisonnable et sont utilisés à mauvais escient pour influencer des tiers, les personnes impliquées seront passibles de poursuites.

## Principe d'entreprise

Les règles internes de Scania sur la gestion des cadeaux et des invitations à des événements définissent les avantages qui sont appropriés et les mesures à prendre pour accepter et offrir des avantages.

## Ma contribution

Je prends connaissance des règles internes de Scania sur la gestion des cadeaux et des invitations à des événements, et les suis au pied de la lettre.

Je contrôle mon comportement à ce propos pour voir s'il y a conflit d'intérêt ou s'il pourrait en survenir un.

## Exemple

*Un employé d'un fournisseur de Scania vous offre un cadeau d'anniversaire de grande valeur, que les règles internes vous interdisent peut-être d'accepter.*

*Même si vous pensez que l'acceptation de ce cadeau n'affecte pas les relations commerciales, vous ne pouvez pas ignorer les règles internes de Scania sur la gestion des cadeaux et des invitations à des événements. En cas de doute, n'acceptez pas le cadeau. Si vous craignez que le refus du cadeau soit mal pris, contactez votre responsable et mettez-vous d'accord pour trouver une solution. En cas de questions, contactez la personne chargée de la Conformité.*



# INTERDICTION DE CORRUPTION

## Contexte

La corruption est un problème sérieux dans les échanges commerciaux. Elle engendre des décisions prises sur de mauvais fondements et empêche le progrès et l'innovation, en plus de fausser la concurrence et de porter préjudice à la société. La corruption est interdite. Scania est passible d'amendes et les employés impliqués encourent des sanctions soumises au droit pénal, civil et du travail.

## Principe d'entreprise

La qualité des produits et services de notre entreprise est essentielle pour notre succès. Nous ne tolérons pas la corruption. Nous offrons des avantages aux partenaires commerciaux, aux clients ou à d'autres tiers externes uniquement dans les limites du cadre légal et conformément aux règles internes existantes.

## Ma contribution

Je ne soudoie jamais personne et je n'accepte jamais de pot-de-vin, directement ou indirectement.

J'assume la responsabilité de me tenir dûment informé(e) en consultant les règles internes avant d'offrir ou accepter un cadeau, ou proposer ou accepter des invitations.

Si j'entends parler de corruption, j'en informe immédiatement une des personnes de contact énumérées au chapitre 7.

## Exemple

*Vous êtes responsable des ventes dans une entreprise du groupe Scania et vous voulez dépasser les objectifs de recettes de cette année. Vous préparez une offre pour un contrat important en réponse à l'appel d'offres d'un client potentiel. La personne chargée des décisions du côté du client propose d'influencer l'attribution du contrat en faveur de votre entreprise en échange d'une rétribution conséquente.*

*La demande du client constitue un acte de corruption. Informez immédiatement votre responsable et la personne chargée de la Conformité (cf. liste des personnes de contact au chapitre 7).*



# TRANSACTIONS AVEC LES AGENTS PUBLICS ET LES PERSONNES OCCUPANT DES FONCTIONS POLITIQUES

## Contexte

Les transactions avec des agents publics ou des personnes occupant des fonctions politiques, des gouvernements, des autorités et d'autres institutions publiques impliquent souvent des lois spéciales, dont la violation pourrait avoir des conséquences graves et exclure définitivement Scania des marchés publics.

## Principe d'entreprise

Nos contacts avec les agents publics et les personnes occupant des fonctions politiques sont strictement conformes à toutes les lois et législations ainsi qu'aux règles internes correspondantes concernant la prévention des conflits d'intérêt et de la corruption. Nous n'effectuons pas de « paiements de facilitation ». Ces paiements correspondent à des sommes payées aux agents publics pour accélérer les démarches administratives.

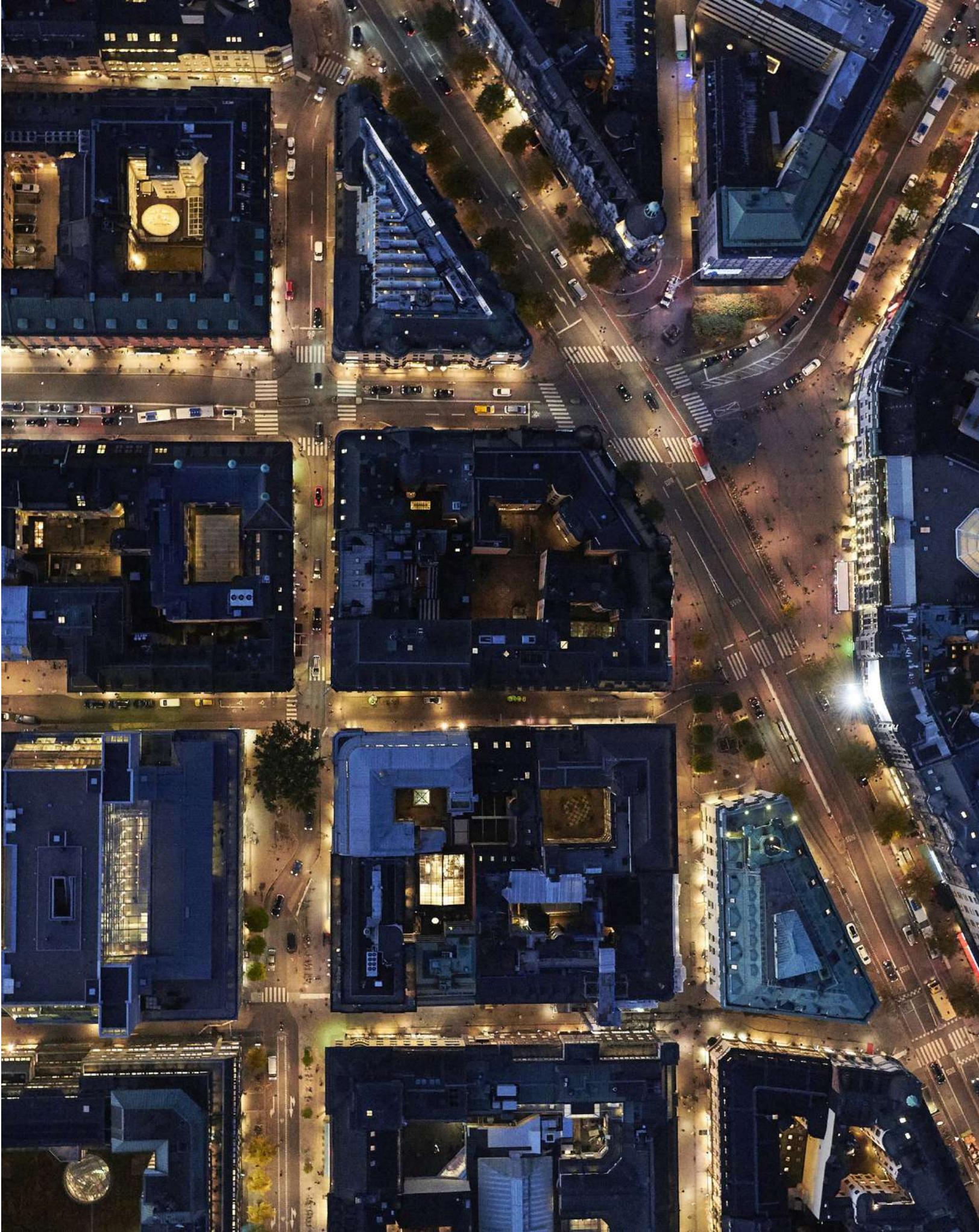
## Ma contribution

Je sais que des règles particulières strictes entrent en jeu en ce qui concerne les attributions de marchés publics et je prends connaissance de ces règles. En cas de questions, je contacte la personne chargée de la Conformité.

## Exemple

*Vous savez qu'une autorité prévoit un appel d'offres pour un contrat important. Vous songez à demander à l'employé de l'autorité chargé de l'appel d'offres, que vous connaissez d'un projet précédent, de concevoir l'appel d'offres de sorte que Scania remporte le contrat.*

*N'entreprenez cette action sous aucune circonstance. L'exercice d'une telle influence serait illégal.*



# INTERMÉDIAIRES DE VENTE

## Contexte

Scania peut engager des tierces parties occupant une fonction d'intermédiaire et/ou de représentant, qui agissent dans l'intérêt ou au nom de Scania afin de stimuler les ventes de produits et services Scania. Toutefois, il n'est pas garanti que ces intermédiaires de vente obéissent aux mêmes principes éthiques de conduite que Scania. Afin de réduire le risque que la rémunération attribuée aux intermédiaires ne soit utilisée à des fins de corruption, un audit préalable des intermédiaires doit être réalisé. Les infractions aux lois commises par les intermédiaires de vente peuvent nuire à la réputation de Scania, voire mener à des conséquences légales pour Scania, pouvant donner lieu à des sanctions sévères.

## Principe d'entreprise

Nous n'engageons que des intermédiaires de vente en conformité avec les lois et les règles internes de Scania. Cela garantit que la rémunération soit versée uniquement pour les services effectivement rendus et que les paiements correspondent aux performances assurées.

## Ma contribution

J'applique la procédure d'audit préalable nécessaire avant l'engagement d'intermédiaires de vente. Je vérifie minutieusement l'intégrité des intermédiaires de vente avant d'effectuer tout type de transaction commerciale, notamment signer un contrat, émettre des instructions et exécuter des paiements, entre autres. Je respecte les règles internes de Scania sur l'engagement des partenaires commerciaux occupant une fonction d'intermédiaire.

## Exemple

*Scania participe à un appel d'offres public. Un agent vous aborde pour vous dire qu'en échange d'une commission d'agence supplémentaire, il peut s'assurer que le contrat soit attribué à Scania.*

*N'acceptez pas cette suggestion sur-le-champ. Vous et Scania êtes passibles de poursuites si vous approuvez la commission d'agence supplémentaire et que l'agent l'utilise comme pot-de-vin pour s'assurer que Scania remporte le contrat. Pour limiter le risque, vous devez vérifier l'intégrité de l'agent.*



# INTERDICTION DE BLANCHIMENT D'ARGENT ET DE FINANCEMENT DU TERRORISME

## Contexte

La plupart des pays du monde entier ont mis en place des lois contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le blanchiment d'argent se produit lorsque des fonds ou d'autres actifs provenant, directement ou indirectement, de délits sont mis en circulation dans le système économique légal, afin que leur source semble légale. Le financement du terrorisme se produit lorsque l'argent ou d'autres ressources sont mis à disposition pour perpétrer des actes criminels de terrorisme ou pour soutenir des organisations terroristes. Pour être accusée de blanchiment d'argent, il n'est pas nécessaire que la personne impliquée sache que de l'argent est blanchi à travers la transaction légale concernée ou le transfert concerné. L'implication par inadvertance dans le blanchiment d'argent peut en elle-même constituer une raison suffisante pour rendre toutes les personnes concernées passibles de graves sanctions.

## Principe d'entreprise

Nous vérifions minutieusement l'identité des clients, des partenaires commerciaux et d'autres tierces parties avec qui nous souhaitons travailler. Nous avons pour principe établi de ne travailler qu'avec des partenaires réputés qui agissent conformément aux lois et qui utilisent des ressources provenant de sources légitimes.

Nous attribuons les paiements entrants aux services correspondants sans délais et les comptabilisons comme il se doit. Nous assurons des flux de trésorerie transparents et ouverts.

## Ma contribution

Je n'entreprends aucune action pouvant violer les lois contre le blanchiment d'argent dans mon pays ou à l'étranger. Je fais preuve de vigilance et cherche à obtenir des informations sur toute conduite suspecte de la part des clients, des partenaires commerciaux et d'autres tierces parties. Si je dispose d'assez d'informations pour avoir des soupçons, je contacte immédiatement la personne chargée de la Conformité ou une des personnes de contact énumérées au chapitre 7.

Je respecte toutes les lois en vigueur pour l'enregistrement et la comptabilisation des transactions et contrats dans le système de comptabilité au sein de mon domaine de responsabilité.

## Exemple

*Un client de Scania a trop payé et vous demande de virer le trop-perçu sur un compte tenu en Suisse ou de le rembourser en liquide au lieu d'effectuer un virement bancaire sur le compte d'origine de l'entreprise.*

*N'acceptez pas cette suggestion sur-le-champ. Ce type de demande doit être accompagné d'une explication. Demandez au client pourquoi la somme ne peut pas être remboursée de la même façon qu'à l'origine. Demandez conseil auprès de la personne chargée de la Conformité.*



# COMPTABILITÉ ET INFORMATIONS FINANCIÈRES

## Contexte

Pour Scania, le seul moyen de gagner et de conserver la confiance du public général, de ses actionnaires et de ses partenaires contractuels est de tenir une comptabilité et des informations financières saines. Toute irrégularité peut avoir de graves conséquences pour l'entreprise ainsi que pour les responsables.

## Principe d'entreprise

Nous respectons strictement les lois relatives à la comptabilité et aux informations financières saines. Transparence et exactitude sont nos priorités. Dans cet objectif, nous informons régulièrement tous les acteurs du marché financier de notre position financière et des développements d'activités. Nous publions nos états financiers périodiques ponctuellement conformément aux réglementations nationales et internationales relatives à la comptabilité.

## Ma contribution

J'organise des processus permettant de saisir toutes les données financières correctement et rapidement dans le système de comptabilité. Si j'ai des questions au sujet de l'enregistrement des données, je contacte mon responsable ou la personne chargée des finances.

## Exemple

*Vous négociez un bon contrat de vente avec un client. Malheureusement, vous savez que les camions ne pourront pas être livrés au client avant la fin du trimestre. Conformément aux règles de comptabilité en vigueur, la comptabilisation des produits ne peut se faire qu'après livraison des camions. L'absence de comptabilisation des produits signifie que vous ne recevrez pas votre prime pour le trimestre en cours, une somme supplémentaire dont vous avez vraiment besoin. Vous songez quand même à enregistrer la vente dans les revenus de ce trimestre.*

*Abstenez-vous d'agir de la sorte. Les entrées doivent être enregistrées avec précision. L'enregistrement imprécis d'entrées peut avoir des conséquences graves pour l'entreprise ou l'employé.*



**SCANIA**

*Business overview*



# TAXES ET DROITS DE DOUANE

## Contexte

Nos activités internationales et le développement de nouveaux marchés nous obligent à nous conformer à toute une série de réglementations différentes relatives au commerce extérieur, aux taxes et aux droits de douane. Le respect des réglementations en matière de taxes et droits de douane instaure la confiance auprès des clients, des autorités financières et du public général. Toute irrégularité peut entraîner des dégâts financiers considérables pour Scania, en plus de nuire gravement à sa réputation et d'avoir des conséquences négatives pour les employés responsables également.

## Principe d'entreprise

Nous avons conscience de notre responsabilité sociale visant à remplir notre devoir en ce qui concerne les taxes et les droits de douane. De même, nous appuyons explicitement la conformité avec les législations nationales et internationales.

## Ma contribution

Dans mon domaine de responsabilité, je conçois des structures et des processus de sorte à garantir que les taxes et les droits de douane que doivent payer les entreprises Scania respectives soient calculés correctement, rapidement et dans leur intégralité, divulgués dans des rapports et payés aux autorités fiscales correspondantes.

Si j'obtiens des informations concernant des infractions aux législations relatives aux taxes et droits de douane dans mon domaine de responsabilité, je prends toutes les mesures possibles pour prévenir ou stopper l'infraction. En cas d'impossibilité, je contacte la personne chargée des Taxes et droits de douane.

## Exemple

*Vous êtes responsable de saisir certaines transactions commerciales, par exemple des frais généraux (frais d'entretien) et coûts de production, dans les états financiers réglementaires. Un projet dépasse certains paramètres de contrôle au début de l'exercice financier. Vous recevez donc des consignes vous demandant de créer une entrée dans les frais d'entretien même si la transaction se réfère indéniablement à un investissement et doit donc être traitée comme des coûts de production immobilisés.*

*Enregistrez l'entrée conformément aux exigences légales. Toutes les transactions commerciales doivent être correctement consignées selon le droit commercial et les réglementations fiscales, car ces documents comptables constituent la base des déclarations d'impôts. Les erreurs de comptabilité pourraient donc donner lieu à des déclarations d'impôts incorrectes et engendrer des conséquences graves soumises au droit fiscal et douanier pour l'entreprise et les employés responsables.*



# CONCURRENCE LIBRE ET LOYALE

## Contexte

La concurrence libre et loyale est protégée par les lois de la concurrence et antitrust. Le respect de ces lois garantit que la concurrence sur le marché ne soit pas faussée, ce qui va dans l'intérêt de tous les acteurs du marché. En particulier, les accords et les pratiques concertées entre concurrents en vue d'empêcher ou de restreindre la libre concurrence sont interdits. Le fait d'abuser d'une position dominante sur le marché est tout aussi inadmissible. Ce type d'abus se présente, par exemple, sous la forme de traitement des clients de manière différente sans raison objective (discrimination), refus de fournir, imposition de prix et conditions d'achat/vente déraisonnables ou arrangements injustifiés de ventes liées pour le service complémentaire demandé. Les conduites anti-concurrence peuvent non seulement nuire gravement à la bonne réputation de Scania, mais aussi engendrer de lourdes amendes et sanctions.

## Principe d'entreprise

Nous menons nos activités uniquement sur la base du mérite et des principes de l'économie de marché, ainsi que de la libre concurrence. Nous aimons nous mesurer à nos concurrents, en respectant toujours les règles et les lois ainsi que les principes éthiques.

Nous ne concluons pas d'accords anticoncurrentiels avec les concurrents, les fournisseurs ou les clients. Si Scania occupe une place préférentielle sur le marché, nous n'en abusons pas.

Nous respectons les lois antitrust spécifiques aux systèmes de distribution dans nos transactions quotidiennes avec nos partenaires de distribution agréés.

## Ma contribution

Lorsque j'entre en contact avec mes concurrents, je m'assure qu'aucune information transmise ou reçue ne permette de tirer des conclusions au sujet de la conduite commerciale actuelle ou future de l'informateur.

J'évite les conversations ou tout autre contact avec les concurrents sur des questions importantes au sein de la concurrence. Par exemple, les prix, la tarification, la planification des affaires, l'état du développement et les délais de livraison.

## Exemple

*Vous discutez avec l'employé d'un concurrent lors d'un salon. Au bout d'un moment, vous remarquez qu'il tente de vous soutirer des informations au sujet de la future planification des affaires de Scania. En échange, cet employé propose de dévoiler les mêmes informations au sujet de l'entreprise du concurrent.*

*Faites immédiatement comprendre clairement à l'employé du concurrent que vous n'abordez aucunement de tels sujets. Ce type de conversation (sans compter l'interdiction de révéler les secrets d'entreprise) constitue également une infraction aux lois de la concurrence et antitrust en vigueur, et pourrait avoir des conséquences irréversibles pour vous personnellement, pour Scania, ainsi que pour l'employé et l'entreprise du concurrent. Informez immédiatement la personne chargée de la Conformité afin de discuter de la démarche à suivre.*



# APPROVISIONNEMENT

## **Contexte**

Le groupe Scania est lié par contrat à un grand nombre de fournisseurs et prestataires de services dans ses activités commerciales.

## **Principe d'entreprise**

Nous trions nos fournisseurs et prestataires de service sur le volet selon des critères objectifs.

Pour acheter des produits et des services, nous impliquons les personnes correspondantes du service Achats, tel que le stipulent les règles d'approvisionnement applicables.

## **Ma contribution**

Je ne montre aucune préférence en faveur d'un fournisseur ou prestataire de service sans raison objective et j'évite tout conflit d'intérêt.

Je n'achète pas de produits ou services sans avoir d'abord examiné le marché et d'autres fournisseurs. Je respecte les principes d'approvisionnement pertinents et implique la personne appropriée du service Achats dès le début du processus d'achat.

## **Exemple**

*Vous constatez qu'un employé Scania souhaite passer commande auprès d'un fournisseur à l'encontre des principes d'approvisionnement applicables, sans passer par la personne correspondante du service Achats.*

*Avertissez la personne concernée du service Achats ou une des personnes de contact énumérées au chapitre 7 pour vous assurer qu'une chance est laissée à l'offre la plus rentable pour l'entreprise.*



# CONTRÔLE DES EXPORTATIONS

## Contexte

Le contrôle des exportations impose des interdictions ainsi que des restrictions et peut exiger des approbations de la part des autorités ou d'autres mesures de surveillance sur l'échange transfrontalier de marchandises. Ces dispositions soumises à la législation relative au contrôle des exportations concernent les technologies et les logiciels, ainsi que les marchandises. Outre les exportations en soi, les contrôles des exportations peuvent également s'appliquer au transfert temporaire transfrontalier, par exemple, d'objets et de schémas techniques emmenés lors d'un déplacement professionnel, ou aux transmissions techniques par e-mail ou sur le cloud.

De plus, toute transaction avec des personnes ou des entreprises appartenant aux listes de sanctions est strictement interdite, indépendamment du processus de livraison.

## Principe d'entreprise

Nous respectons toutes les règles concernant l'importation et l'exportation de marchandises, services et informations.

## Ma contribution

Pour prendre une décision concernant l'importation ou l'exportation de produits et services, j'examine consciencieusement si cette décision doit être soumise au contrôle des exportations. En cas de doute, je demande conseil auprès de la personne responsable des droits de douanes et du commerce international.

## Exemple

*Vous recevez la demande d'un client potentiel qui souhaite passer une commande auprès de Scania pour la fourniture de produits dans un pays qui appartient vraisemblablement à la liste de pays soumis à un embargo.*

*Éclaircissez la question en demandant à la personne occupant la fonction correspondante quelles sont les restrictions d'exportation applicables au pays qui doit être livré (par ex. sanctions ONU, USA ou UE) et ne signez aucun contrat engageant Scania à exporter vers ce pays avant que la situation ne soit tirée au clair.*



# INTERDICTION DES DÉLITS D'INITIÉ

## Contexte

La législation (en Europe, par exemple, en particulier la Directive sur les sanctions pénales applicables aux abus de marché - Directive relative aux abus de marché) interdit l'utilisation ou la divulgation d'informations privilégiées lors de l'acquisition ou la cession d'actions, d'autres titres ou d'instruments financiers. Il en est de même pour la recommandation ou l'incitation d'un tiers à s'engager dans une opération d'initié et à la divulgation illicite d'informations privilégiées. Les législations nationales pertinentes peuvent stipuler d'autres interdictions. Les informations privilégiées sont d'une nature précise : elles ne sont pas publiques et, si elles étaient rendues publiques, elles auraient un effet notable sur le prix des titres (par ex. actions Volkswagen) ou instruments financiers correspondants.

## Principe d'entreprise

Nous traitons des informations se rapportant aux performances des actions conformément aux exigences du marché de capitaux et ne tolérons en aucun cas les opérations d'initié. Nous pouvons utiliser des connaissances en rapport avec des projets et des processus d'initié de manière interne uniquement et conformément au règlement intérieur de l'entreprise. Nous ne devons en aucun cas divulguer ces connaissances à toute partie extérieure, y compris les membres de la famille (par ex. un conjoint).

## Ma contribution

Je ne m'engage pas dans des opérations d'initié, je ne recommande pas non plus à une tierce partie de le faire et je n'incite pas de tiers à s'engager dans une opération d'initié. D'autre part, je ne divulgue pas d'informations privilégiées à moins que cela ne soit nécessaire au cours de mon travail normal et je respecte les règles internes correspondantes. Je prends connaissance des règles internes applicables.

Si j'ai accès à des informations privilégiées, je n'achète pas et ne vends pas de titres ou d'instruments financiers en fonction de ces informations. Cela est valable pour l'acquisition/ cession d'actions des sociétés énumérées appartenant au groupe Volkswagen ou ses dérivés, mais également pour les titres ou instruments financiers en général (ceux des fournisseurs également).

## Exemple

*Vous travaillez pour Scania et vous apprenez que l'acquisition d'une nouvelle entreprise va bientôt être annoncée par le groupe Volkswagen. Vous savez qu'un très bon ami songe peut-être à vendre ses actions Volkswagen. Comme le prix des actions Volkswagen va probablement augmenter suite à l'annonce de l'acquisition du nouveau secteur d'activité, vous pensez dire à votre ami d'attendre avant de vendre ses actions.*

*Ne prévenez votre ami sous aucune circonstance. Comme les informations dont vous avez possession ne sont pas publiques mais privilégiées, vous ne pouvez sous aucune circonstance partager ces connaissances avec d'autres personnes. La transmission directe ou indirecte de ces connaissances vous rendrait passible de poursuites.*





## **6. NOTRE RESPONSABILITÉ AU TRAVAIL**

Il est dans l'intérêt de Scania de protéger la santé et la sécurité de tous ses employés.

Le principe de protection et de sécurité est aussi valable pour les données des employés et des clients ainsi que pour le savoir-faire spécifique à l'entreprise et les actifs de celle-ci.

La responsabilité du groupe Scania sur le lieu de travail donne lieu aux principes suivants :

# SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

## Contexte

Scania est attachée à sa responsabilité quant à la santé et la sécurité de ses employés. Nous assurons la santé et la sécurité au travail conformément aux dispositions des réglementations nationales et à la politique de l'entreprise relative à la santé et la sécurité au travail.

## Principe d'entreprise

Nous préservons et favorisons la santé, les performances et la satisfaction professionnelle de nos employés à travers des améliorations continues de l'environnement de travail ainsi qu'une série de mesures d'incitation aux soins préventifs et au bien-être.

## Ma contribution

Je respecte les règles de santé et sécurité au travail. Je ne mets jamais en danger la santé ou la sécurité de mes collègues ou partenaires commerciaux. Je prends les précautions adéquates et obligatoires pour garantir que mon lieu de travail permette toujours de travailler en toute sécurité. J'apporte une contribution active au maintien et à l'amélioration de ma santé en participant volontairement aux mesures d'incitation aux soins préventifs et au bien-être.

## Exemple

*Vous remarquez un défaut électronique sur une machine de votre département.*

*Mettez la machine hors d'état de fonctionnement et veillez à afficher un écriteau « Hors service » bien visible. Demandez à la personne correspondante de réparer la machine, car il est interdit et dangereux de réparer les appareils électriques soi-même.*



# PROTECTION DES DONNÉES

## Contexte

Des réglementations spéciales ont été établies pour protéger la confidentialité lors du traitement des données personnelles. D'une manière générale, la collecte, le stockage, le traitement et les autres utilisations de données personnelles requièrent l'autorisation de la personne concernée, un accord contractuel ou toute autre base légale.

## Principe d'entreprise

Nous protégeons les données personnelles des employés, anciens employés, clients, fournisseurs et autres parties affectées.

Nous prélevons, rassemblons, traitons, utilisons et stockons les données personnelles en stricte conformité avec les dispositions légales.

## Ma contribution

Je m'assure que les données personnelles sont collectées, stockées, traitées ou utilisées de toute autre façon avec l'autorisation de la personne concernée, dans le cadre d'un accord contractuel ou d'autres bases légales.

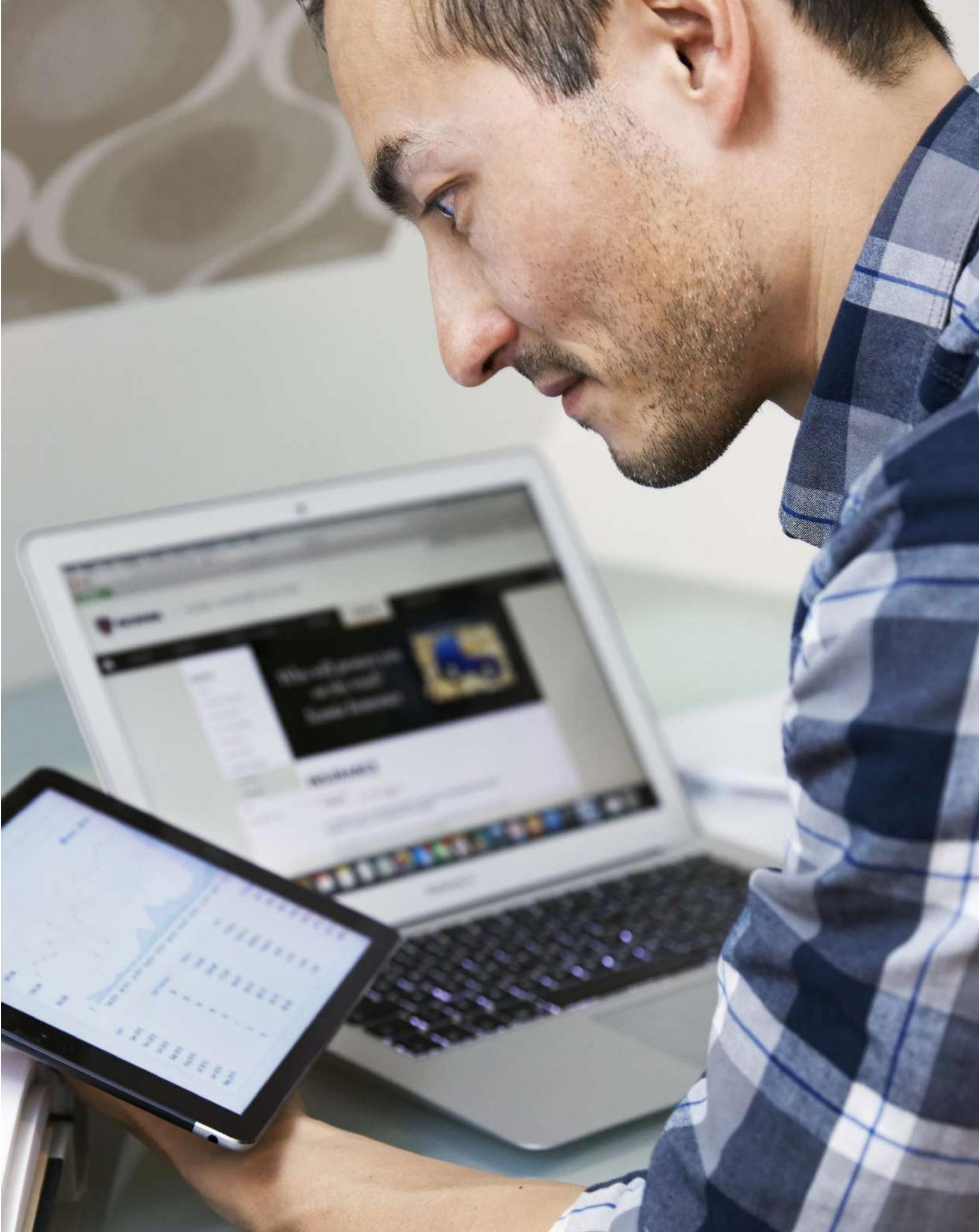
Tous les composants de traitement de données doivent être sécurisés de sorte à pouvoir garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité, la vérifiabilité et la fiabilité de ces données sensibles ainsi qu'à empêcher tout accès interne ou externe non autorisé.

En cas de doute, je contacte mon responsable ou l'agent de protection des données correspondant.

## Exemple

*Vous avez organisé un séminaire pour Scania avec des participants externes et pour cela, vous recevez des données personnelles concernant les participants. Un collègue vous demande de lui transmettre les adresses.*

*Ne transmettez pas ces données sans d'abord consulter les contacts mentionnés ci-dessus. D'une manière générale, les données doivent être utilisées uniquement dans l'objectif pour lequel elles ont été transmises.*



# SÉCURITÉ ET PROTECTION DES INFORMATIONS, SAVOIR-FAIRE ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

## Contexte

Scania détient des brevets protégés à l'échelle internationale et dispose également de nombreux secrets industriels et d'entreprise en plus du savoir-faire technique. Ces connaissances sont la base du succès de notre entreprise. La transmission non autorisée de ces connaissances peut engendrer des pertes extrêmement élevées pour Scania et des conséquences soumises au droit du travail, civil et pénal pour l'employé concerné.

## Principe d'entreprise

Nous avons conscience de la valeur du savoir-faire de l'entreprise et prenons grand soin de le protéger. Nous respectons la propriété intellectuelle des concurrents, partenaires commerciaux et autres tierces parties. En cas de doute, je contacte mon responsable ou la personne correspondante chargée de la Sécurité des informations.

## Ma contribution

Je traite toutes les informations du groupe Scania et Volkswagen avec précaution et ne les divulgue pas aux personnes non autorisées. Je fais particulièrement attention aux informations relatives au savoir-faire technique, aux brevets ainsi qu'aux secrets industriels et d'entreprise.

## Exemple

*Vous participez au développement d'une technologie innovante. Vous devez présenter votre travail à différents sites Scania et voulez emmener votre ordinateur portable, où sont enregistrés les documents nécessaires. Vous avez l'intention de revoir ces documents dans l'avion ou le train en vous rendant sur les différents sites.*

*Veillez à ce que personne ne puisse prendre connaissance d'informations sensibles appartenant à Scania, car cela pourrait entraîner de sérieux désavantages concurrentiels. N'ouvrez pas ce type d'informations à des endroits où des tiers peuvent y accéder ou en prendre note.*



# SÉCURITÉ INFORMATIQUE

## Contexte

La technologie de l'information (IT) et le traitement électronique des données (EDP) font désormais partie du quotidien chez Scania. En même temps, ces concepts impliquent de nombreux risques, en particulier l'interruption du traitement des données en raison de logiciels malveillants (virus), la perte de données en raison d'erreurs de programmes et l'usage abusif de données (par ex. par des hackers).

## Principe d'entreprise

Nous respectons la sécurité en matière d'IT et d'EDP, et nous nous conformons aux réglementations applicables. En cas de doute, je contacte mon responsable ou la personne correspondante chargée de la Sécurité des informations.

## Ma contribution

Je prends connaissance des réglementations relatives à la sécurité informatique et les respecte.

Je sais que l'échange de données non cryptées (par ex. par e-mail ou sur clé USB) n'est pas un moyen de communication sûr.

## Exemple

*Vous n'êtes pas au bureau et on vous prête une clé USB pour échanger un document lors d'une réunion.*

*Utilisez uniquement les supports de données ou systèmes d'échange de données Scania et procédez conformément aux recommandations relatives à la classification des informations. Faites en sorte que le document vous soit envoyé par mail, par exemple. N'ouvrez jamais d'e-mails ou de pièces jointes suspects ou provenant d'adresses e-mail inconnues. De cette manière, vous éviterez l'infiltration de logiciels malveillants sur le réseau de l'entreprise.*



# GESTION DES ACTIFS DE L'ENTREPRISE

## **Contexte**

Les actifs corporels et incorporels de Scania servent à aider nos employés à atteindre les objectifs commerciaux de l'entreprise et ne doivent être utilisés que pour des raisons professionnelles.

## **Principe d'entreprise**

Nous respectons les actifs corporels et incorporels de Scania et ne les utilisons pas pour des raisons non professionnelles.

## **Ma contribution**

Je respecte les règles de Scania et fais preuve de soin lorsque j'utilise les actifs de l'entreprise.

## **Exemple**

*Votre club de football prévoit de partir en week-end. Comme vous êtes un employé de Scania, l'entraîneur vous demande si vous pouvez « agencer » un bus de la flotte de Scania.*

*En général, il est interdit d'utiliser les actifs de l'entreprise pour des raisons privées. Des exceptions peuvent être faites avec l'approbation de la personne responsable et dans le respect des règles internes.*





# 7. SUPPORT

En cas de besoin, des points de contact internes et externes peuvent porter assistance quant à l'approche du Code de conduite. De plus, des engagements volontaires et des principes sont applicables. Vous pouvez trouver toutes les politiques du groupe Scania sur l'intranet « Reflex ».

## Représentation du personnel

Nous reconnaissons le droit fondamental de tous les employés d'établir des syndicats et des représentations du personnel.

Nous nous engageons à travailler avec les représentants du personnel avec franchise et confiance, à établir un dialogue constructif et coopératif, ainsi qu'à chercher à atteindre un bon équilibre des intérêts. Les activités professionnelles avec des représentants du personnel ne permettant pas de privilèges ni de discrimination font partie de notre culture d'entreprise.

La préservation de l'avenir de Scania et ses employés s'obtient dans un esprit de gestion coopérative des conflits et d'engagement social, sur la base et dans l'objectif d'assurer la compétitivité économique et technologique. La viabilité économique et les emplois constituent des objectifs égaux et communs.

## Aide / contacts / système de dénonciation

Notre premier point de contact pour toute question ou doute concernant le Code de conduite est notre responsable. De plus, tous les employés peuvent également contacter les personnes occupant les fonctions de Gouvernance, risque et conformité.

Les personnes appartenant au service de RH et les représentants du personnel constituent également des points de contact.

Nous pouvons adresser les plaintes et les informations relatives aux règles Scania existantes aux bureaux correspondants.

Si nous soupçonnons une violation du Code de conduite ou toute autre faute dans notre environnement professionnel, nous pouvons contacter l'Unité centrale d'investigation de l'Audit interne du groupe. Vous pouvez donner votre nom ou effectuer un signalement anonyme.

Le système de dénonciation de Scania vise à protéger le dénonciateur ainsi que l'individu concerné. Nous ne tolérons pas les représailles ni les pressions envers les dénonciateurs. Les individus affectés sont présumés innocents jusqu'à preuve du contraire.

De plus amples informations se trouvent dans la Politique du groupe Scania sur la dénonciation.

# AUTO-TEST D'AIDE À LA DÉCISION

Si, à un moment donné, j'ai des doutes sur la conformité de ma conduite avec les principes définis dans notre Code de conduite, je dois me poser les questions suivantes :

1. Ai-je pris en compte tous les aspects pertinents et les ai-je correctement évalués ? (test de contenu)
2. Ai-je la certitude que ma décision se trouve dans les limites des exigences légales et de l'entreprise ? (test de légalité)
3. Est-ce que je maintiens ma décision lorsqu'elle est révélée ? (test de superviseur)
4. Suis-je favorable à tous les cas décidés de la même façon dans toute l'entreprise ? (test d'universalité)
5. Est-ce que je pense toujours que ma décision est la bonne quand mon entreprise doit la justifier en public ? (test de public)
6. Est-ce que j'accepterais ma propre décision si elle m'affectait ? (test d'engagement)
7. Que dirait ma famille au sujet de ma décision ? (deuxième opinion)

Si ma réponse aux questions 1 à 6 est « oui » et que celle à la question 7 est positive, mon comportement a de très grandes chances d'être conforme à nos principes. Si des questions restent sans réponse ou si j'ai des doutes, je dois en parler à un des points de contact énumérés au chapitre 7.



